



DOMAINE A.F.GROS
5 GRANDE RUE

21630 POMMARD

Références à rappeler :

Collectivité : CHS DIJON LA CHARTREUSE
Acte : 31500/2022/8139632235
Débiteur : 3515831865
M CLERC Herve Pierre
Montant Acte : 1 987,72 Euro

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
TRES. HOPITAUX DE COTE D'OR
1B BD JEANNE D ARC CS 97910
CS 97910
21079 DIJON CEDEX



J'accuse réception de la saisie administrative à tiers détenteur par laquelle vous me demandez de payer les sommes dues à la collectivité, l'établissement public local ou l'établissement public de santé créancier par le débiteur désigné ci-dessous.

- J'ai l'honneur de vous faire connaître que je ne suis pas employeur de cette personne
- Je vous adresse un règlement par :
- chèque bancaire/postal, d'un montant de€ (en chiffres)

libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC et venant en déduction du montant de ma dette envers cette personne.

Je m'acquitterai le 16/11/22, date à laquelle ma dette envers cette personne sera devenue exigible.

- Saisies antérieures (art. L. 3252-9 du code du travail)

Conformément aux dispositions de l'article L. 3252-9 du code du travail, je vous informe qu'un(e) :

- cession de rémunération saisie administrative à tiers détenteur paiement direct de pensions alimentaires
- saisie

a été pratiqué(e) sur les rémunérations du débiteur par : (*).....
le.....

Tribunal d'instance compétent :

En cas de saisie des rémunérations en cours d'exécution, le règlement de la présente saisie administrative viendra en concours avec les autres saisies notifiées antérieurement, dans les conditions fixées à l'article L. 3252-8 du code du travail.

- Autres cas :

** à la date de la saisie arrêt sur son salaire et selon les sommes retenues en application du barème des saisies arrêtés*

A. Pommard, le 16/11/22 Signature

SAS DOMAINE AF GROS
5 Grande Rue - 21630 Pommard
SIRET 383 967 346 00016
TVA FR 84 383 967 346

- Cochez la case correspondant à votre situation

*Désignez précisément la personne ayant effectué l'acte indiqué, notamment le comptable public compétent en cas de saisie administrative à tiers détenteur

TOTAL RESTANT DÙ : 1 987,72 Euro

À CHS DIJON LA CHARTREUSE
PAR M CLERC Herve Pierre
13 RUE DE L'ABBÉ COCHET
21250 JALLANGES